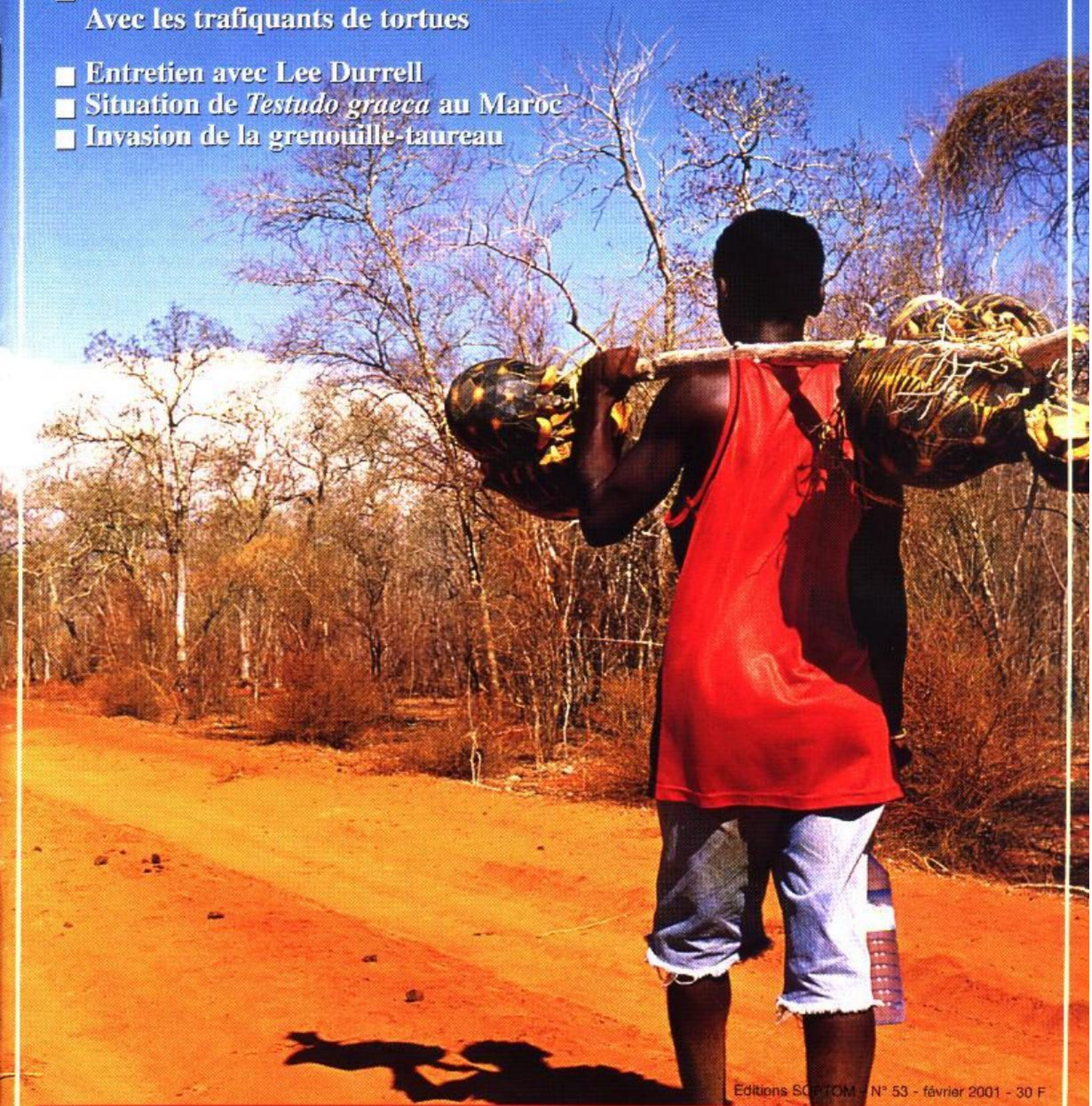


LA TORTUE

■ MADAGASCAR

Avec les trafiquants de tortues

- Entretien avec Lee Durrell
- Situation de *Testudo graeca* au Maroc
- Invasion de la grenouille-taureau



Éditions SCOTOM - N° 53 - février 2001 - 30 F

Connaissance, étude et protection des tortues dans le monde.

◆ HERPETOPHILATELIE

◆ **Ce numéro traitant longuement de Madagascar me permet de présenter les timbres, assez peu nombreux, concernant les espèces endémiques de l'île. En fait, deux espèces n'ont pas encore eu droit aux honneurs philatéliques: *Pyxis planicauda* et *Erymnochelys madagascariensis*. Il faudrait peut-être suggérer aux éditeurs de timbres de songer à ces deux délaissées.**

par **Bernard Boussac**

◆ Considérée comme la plus rare des tortues terrestres, *Astrochelys yniphora* apparaît pour la première fois en 1987, et c'est logique, sur un timbre de MADAGASCAR, N° Yvert 790, de 60 francs malgaches (N° 1, page de droite).

La posture de l'animal ne donne pas un dessin très intéressant. On ne voit que peu sa tête et ses pattes, seuls les cernes de croissance de la dossière sont bien rendus. La série, intitulée "Animaux en voie de disparition", revient à environ 25 francs.

◆ Certainement à l'initiative de la Fondation DURRELL, JERSEY a émis le 6 juillet 1988 une série de 5 timbres pour la commémoration du 25^e anniversaire du Groupement pour la Protection de la Vie Sauvage dont le N° Yvert 439 de 31 pences représente *Astrochelys yniphora* dans une posture qui permet de bien admirer cette magnifique tortue (N° 2). Un reproche toutefois, la dossière ne semble pas assez bombée, et la couleur générale est plus grisâtre qu'orangée. Il est vrai que le dessinateur a pu s'inspirer de la carte postale éditée par le zoo de Jersey. La photo prise de nuit donne à l'animal des teintes plus sombres que la normale.

◆ Il faut attendre fin 1996 pour voir une autre représentation d'*Astrochelys yniphora* dans une très belle série intitulée "Les Chéloniens" émise par la République TOGOLAISE (N° 3). Cette dernière illustration est la plus réussie des trois, et le chromatisme de l'animal est parfait. Toutefois, le nom scientifique a été quelque peu modifié en *Asterochelys* avec un E superflu. Ce n'est pas le seul cas, on le voit assez souvent même dans des livres "sérieux". La série de 6 timbres coûte actuellement 60 francs.

◆ Après "angonoka", passons à "sokake". Sa première apparition sur timbre date du 16 août 1977 dans la série N° Yvert 514/517 consacrée au Zoo de BERLIN émise par l'ALLEMAGNE. C'est au N° 516, de 40 pfennigs, que l'on trouve *Astrochelys radiata* associée à une sorte de dinosaure (N° 4). Cette série, déjà ancienne, se trouve entre 25 et 30 francs.

◆ Deux ans plus tard, la République de MADAGASCAR, dans une série "Faune Malgache" de 2 timbres, propose au N° Yvert Poste Aérienne 177 de 20 francs malgaches, une *Astrochelys radiata* (N° 5). Ce qui est intéressant est que la "radiata" est accompagnée d'une tortue plus petite, qui visiblement est une *Pyxis arachnoides*, une des trois sous-espèces de cette tortue qui vit en sympatrie avec la tortue radiée. C'est la seule représentation sur un timbre, à notre connaissance, de la petite espèce du sud de Madagascar. Par contre, sa cousine du nord-ouest de l'île, à queue plate, la "kapidolo", *Pyxis planicauda*, n'a pas encore retenu l'attention des éditeurs de timbres, ni à Madagascar ni dans d'autres pays. Cette série ancienne,

rarement complète donc recherchée, se négocie autour de 150 francs.

◆ Une quinzaine d'années passent avant de retrouver *Astrochelys radiata* sur un nouveau timbre de Madagascar. (N° 6). Il existe un certain flou sur la date d'émission. Le catalogue américain Scott, en principe bien documenté, indique le 7 décembre 1993, alors que sur le timbre on lit 1991. C'est purement anecdotique. Le graphisme général est très réussi et montre un animal dynamique et bien dessiné. Seul le bec paraît curieux; il est trop pointu pour cette espèce. Ce timbre fait partie d'un bloc de 16 timbres regroupant des chats, des chiens, des insectes et des reptiles. On trouve cet ensemble hétéroclite pour un peu plus de 100 francs.

◆ Deux ans plus tard, et dans ce cas on est formel sur la date (24 octobre 1995) MADAGASCAR émet une série commémorative des 50 ans des Nations Unies. Un des timbres de 500 francs malgaches, intitulé "Protection de l'Environnement" (N° 7) regroupe, en plus de nombreux végétaux, deux des symboles animaliers de l'île, un lémurien et une tortue qui ressemble fort à une *Astrochelys radiata*. Ce n'est pas la plus belle représentation de cet animal, mais le biotope est bien rendu.

◆ En plus du timbre d'*Astrochelys radiata* de la République TOGOLAISE déjà cité (N° 3), cette série est complétée par un bloc feuillet de 1 000 francs malgaches de toute beauté (N° 8). Et là encore, une petite polémique est notée entre les éditeurs. Pour les uns, ce bloc représenterait 3 espèces; *Astrochelys radiata* dans la partie dentelée, *Geochelone elegans* en position centrale et *Astrochelys yniphora* pour celle du premier plan. La seconde version, et c'est celle que je retiens, c'est qu'il s'agit de trois *Astrochelys radiata* à divers stades de sa vie. Celle dentelée montre un animal assez jeune, avec une tête très jaune et une couleur très claire sur la carapace, et celle du milieu est une adulte "classique", avec une robe orangée plus sombre. Quant à la dernière, c'est vraiment la senior du groupe, avec une décoloration très importante que l'on voit en effet souvent en captivité chez les vieux animaux. Pour voir ce bloc de plus près, qui est très bien réalisé, et sans doute l'un des plus beaux qui existe sur les tortues terrestres, il vous faudra déboursier seulement entre 25 et 30 francs.

◆ Dernière en date des "radiata" sur timbres, celle de KARAKALPAKIE (N° 9), une des nombreuses et inconnues "nouvelles Républiques" nées de l'éclatement de l'U.R.S.S. Son territoire va des Monts CAUCASE au sud de la mer d'ARAL. Cette émission assez originale de février 1998 associe lézards, batraciens et tortues. Vous pouvez acquérir cette *Astrochelys radiata* de 20 kopecks pour environ 30 francs, et vous ne pourrez pas dire; "*elle ne vaut pas un kopeck!*". A noter que les perforations séparant les timbres sont fictives.

◆ Pour conclure, on trouve aussi quelques *Astrochelys radiata* sur de curieux timbres des Iles TONGA (N° 10). Il s'agit des séries N° Yvert 312/316 de 1973 et N° Yvert 392/396 de 1977. Ces 10 timbres autocollants reproduisent des monnaies du pays. Sur la première série de 1973, on voit 2 pièces avec la tortue radiée. Sur la deuxième série de 1977 (N° 10), on ne distingue qu'une seule pièce de 1 seniti, avec la tortue radiée. Cette série vaut environ 20 francs, mais le problème est qu'elle est introuvable en bon état.

Bernard Boussac



1

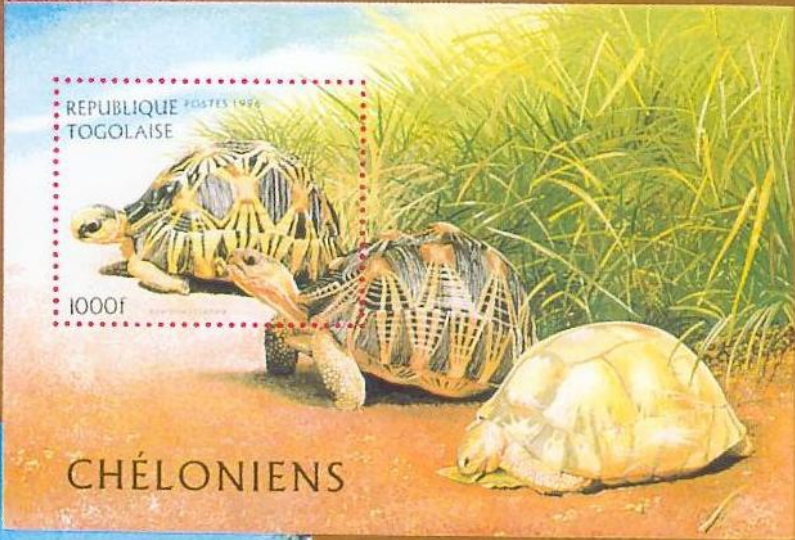


3

2



6



5



8



9



7



4



10